

**RAPPORT ANNUEL DÉCOULANT DE LA
DÉCISION D-2013-081 (R-3807-2012)**

ANNÉE 2013

1

TABLE DES MATIÈRES

2 1. INTRODUCTION.....3

3 2. DÉPENSES D'EXPLOITATION.....4

4 3. IMMOBILISATIONS.....8

5 4. CONCLUSION.....9

6

1 1. INTRODUCTION

2 Le présent rapport fait suite à l'engagement d'Intragaz de soumettre un rapport
3 financier à la fin de chaque année financière. Il s'agit d'un rapport administratif annuel
4 visant à informer la Régie de l'énergie (la « Régie ») des dépenses d'exploitation et des
5 investissements effectués par Intragaz au cours de l'année civile. En guise de rappel,
6 l'année civile est utilisée dans le présent rapport, au lieu de l'année tarifaire (mai à
7 avril), car l'année civile correspond à l'exercice financier d'Intragaz pour lequel des
8 résultats financiers audités sont disponibles.

9 Dans le cas présent, le rapport vise l'année civile 2013 qui couvre l'exercice financier
10 s'échelonnant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013. Cette période comprend une
11 période de 4 mois (janvier à avril) au cours desquels les Tarifs E-2 et E-5 se sont
12 appliqués, ainsi qu'une période de 8 mois (avril à décembre) au cours desquels les
13 Tarifs E-6 et E-7 étaient en vigueur suite aux décisions D-2013-181 et D-2013-097
14 rendues dans le dossier R-3807-2012. Le fait qu'il s'agisse d'une année hybride
15 pendant laquelle deux méthodes tarifaires se sont appliquées n'a pas affecté les
16 dépenses d'exploitation ainsi que les immobilisations, à l'exception des frais de
17 transport de gaz. En effet, Intragaz a assumé les frais de transport de gaz pour les
18 mois de janvier 2013 à avril 2013 conformément aux pratiques historiques. Par contre,
19 suite à la décision D-2013-081, les frais de transport de gaz sont assumés directement
20 par Gaz Métro depuis le 1^{er} mai 2013.

21 Le présent document a été structuré de la façon suivante :

- 22 – Dépenses d'exploitation (pages 4 à 8);
- 23 – Immobilisations (pages 8 et 9);
- 24 – Conclusion (page 9).

25

1 2. DÉPENSES D'EXPLOITATION

2 En guise de rappel, en juin 2012, Intragaz avait présenté son évaluation du revenu
 3 requis calculé selon les paramètres établis dans la preuve qu'elle avait déposée à ce
 4 moment. Concernant les dépenses d'exploitation utilisées dans cette évaluation,
 5 Intragaz avait utilisé son budget de dépenses d'exploitation de l'exercice 2012 (préparé
 6 en 2011) qu'elle avait ajusté afin de tenir compte des effets de l'inflation et des
 7 dépenses ponctuelles qui surviennent à des fréquences autre qu'annuelle. Pour 2013,
 8 les dépenses totalisaient 5 136 100 \$ et comportaient des frais de transport de gaz.
 9 Suite à la décision D-2013-081, qui faisait dorénavant assumer directement par
 10 Gaz Métro le coût de transport de gaz sur le réseau TQM, ses dépenses d'exploitation
 11 ont été ramenées à 4 641 500 \$ pour 2013.

12 Le tableau 1 présente les dépenses d'exploitation réelles de 2013 en comparaison à
 13 celles estimées dans le cadre du dossier tarifaire R-3807-2012.

14

Tableau 1

1 Tableau comparatif des dépenses d'exploitation (réelles Vs estimées) en \$					
2 Sites combinés					
3 Pour l'exercice financier 2013					
4 (1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
4 Description	2013	2013	(Col. 2- col.3)		
	Réel ¹	R-3807-2012 ²	Écart (\$)	Écart (%)	
5 Salaires et charges sociales	1 090 002	1 062 515	27 487	2,6%	
6 Consultants	12 303	36 221	-23 918	-66,0%	
7 Environnement	53 746	46 934	6 812	14,5%	
8 Consommables	185 372	173 451	11 921	6,9%	
9 Énergie	91 971	101 928	-9 957	-9,8%	
10 Entretien et réparations	376 767	519 843	-143 076	-27,5%	
11 Roulant	33 804	33 976	-172	-0,5%	
12 Communications	30 004	27 446	2 558	9,3%	
13 Transport de gaz	138 353	0	138 353	N/A	
14 Assurances, taxes et redevances	597 535	614 935	-17 400	-2,8%	
15 Divers	194 654	40 404	154 250	381,8%	
16 Honoraires professionnels	11 809	41 322	-29 513	-71,4%	
17 Frais généraux	56 540	66 524	-9 984	-15,0%	
18 Sous-total	2 872 860	2 765 498	107 362	3,9%	
19 Recharges du commandité	1 514 982	1 875 954	-360 972	-19,2%	
20 Total	4 387 842	4 641 452	-253 610	-5,5%	

21 Note 1 : Données auditées

22 Note 2 : Voir pièces Intragaz-1, Document 2, page 12, colonne 2, dossier tarifaire R-3807-2012, sans la dépense de transport de gaz

15 Les dépenses d'exploitations réelles de 2013 ont totalisé 4 387 842 \$ représentant
 16 253 610 \$ de moins que ce qui avait initialement été prévu dans le dossier tarifaire
 17 R-3807-2012 pour l'année 2013. Intragaz propose de comparer dans un premier temps
 18 les dépenses d'exploitation de la société en commandite dont la somme se retrouve à
 19 la ligne 18 du tableau 1 pour par la suite comparer les recharges du commandité

1 (ligne 19) au tableau 2 de la page 7 qui comprend l'ensemble des dépenses
2 d'exploitation du commandité pour 2013.

3 Concernant les dépenses d'exploitation de la société en commandite (ligne 18), les
4 dépenses réelles de 2013 ont été de 107 362 \$ plus élevées que ce qui avait
5 initialement été estimé. Vous trouverez ci-après les explications concernant les écarts
6 les plus importants (plus ou moins 10 % et 10 k\$ et plus) :

7 – **Consultants (23 918 \$)** : Les dépenses de consultants ont totalisé 23 918 \$ de
8 moins que ce qui avait été initialement prévu. En général, cela résulte d'une
9 utilisation moindre des consultants principalement au niveau de la modélisation
10 réservoir, de l'ingénierie de forage, de l'ingénierie de procédé et de la géologie.

11 – **Entretien et réparations (143 076 \$)** : Les dépenses d'entretien et réparations en
12 2013 ont été de 143 076 \$ moins élevées que prévues. Cet écart favorable est
13 principalement attribuable aux éléments suivants :

14 • En 2013, le remplacement d'un louvre de refroidisseur au site de Pointe-du-Lac,
15 au coût de 10 000 \$, était prévu. Ce travail a été retardé, car Intragaz est à la
16 recherche d'une solution moins coûteuse pour réaliser ces travaux. En effet, selon
17 les dernières soumissions reçues, il en coûterait plus de 20 000 \$ pour remplacer
18 cet équipement et un deuxième louvre doit être remplacé en 2014. Ces travaux
19 sont donc reportés à plus tard;

20 • L'année 2013 s'est particulièrement bien déroulée en termes de fiabilité des
21 équipements. Intragaz estime avoir économisé un peu plus de 40 000 \$ en sous-
22 traitance, pièces et transport de pièces. Intragaz a utilisé très peu de sous-
23 traitants en mécanique et n'a pas eu recours aux services de son sous-traitant
24 albertain habituel pour des appels de services (trouble shooting en mécanique)
25 au cours de 2013;

26 • Intragaz avait prévu remplacer les préchambres des compresseurs C1 et C2 au
27 cours de l'exercice 2013 au coût d'environ 47 000 \$. Le moment pour réaliser ces
28 travaux dépend du nombre d'heures de marche des machines et le remplacement
29 des préchambres a pu être repoussé à 2014.

30 • Le budget prévoyait aussi le remplacement d'une valve de puits (coût estimé de
31 20 400\$) et ces travaux n'ont pas été réalisés;

32 • Le budget de 2013 prévoyait le remplacement d'un actuateur de vanne (Rotork).
33 Cet actuateur a pu être réparé à l'interne évitant ainsi un déboursé de 20 400 \$.

34 – **Transport de gaz (138 353 \$)** : Depuis le 1^{er} mai 2013 et suite à la décision
35 D-2013-081, Intragaz a exclu de ses dépenses d'exploitation le coût de transport de
36 gaz sur le réseau TQM qui est maintenant assumé directement par Gaz Métro.

1 Cependant, entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2013, Intragaz a engagé des coûts
2 totalisant 138 353 \$ auprès de TQM pour couvrir le transport du gaz soutiré de ses
3 sites durant cette période.

4 – **Divers (154 250 \$)** : La rubrique divers a fait l'objet d'un dépassement important par
5 rapport aux prévisions initiales, soit 154 250 \$. Cela est principalement occasionné
6 par les éléments suivants:

7 • Suite à la décision D-2013-081, Intragaz a donné suite à la conclusion de son
8 expert (GRB Engineering) qui, dans son étude portant sur l'utilité des actifs
9 d'Intragaz, ne pouvait justifier l'utilité de certains actifs. Intragaz a donc dévalué
10 ses actifs nets de 86 098 \$;

11 • Suite à un incident survenu au site de Saint-Flavien, Intragaz a engagé des frais
12 de près de 40 000 \$ pour décontaminer de la neige qui avait été souillée par de
13 l'huile;

14 • Intragaz a engagé des coûts d'environ 25 000 \$ pour l'analyse de projet.

15 – **Honoraires professionnels (29 513 \$)** : Ce poste de dépense a permis de générer
16 un écart favorable de 29 513\$ au cours de 2013. En 2013, Intragaz n'a presque pas
17 eu à encourir d'honoraires pour des services juridiques en relations de travail et
18 autres avis légaux. Cela s'est traduit par des écarts favorables de l'ordre de 24
19 000 \$. Intragaz a aussi bénéficié d'une baisse d'honoraire relié à la comptabilité et à
20 la fiscalité suite à un appel d'offres qui a résulté en un changement d'auditeur.

21 **Frais généraux (9 984 \$)** : Les dépenses de cette rubrique ont été de 9 984 \$
22 inférieures aux prévisions initiales. Cela découle principalement d'une réduction des
23 dépenses reliées aux commandites et associations (16 400 \$) compensée en partie par
24 une augmentation des coûts relatifs à des déplacements et congrès (- 6 800 \$).

1 Le tableau 2 présente les dépenses d'exploitation réelles du commandité en 2013 en
2 comparaison de celles estimées dans le dossier tarifaire 2013.

3 **Tableau 2**

1 **Tableau comparatif des dépenses d'exploitation (réelles Vs estimées) en \$**
2 **Pour le commandité**
3 **Pour l'exercice financier 2013**

4	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
5	Description	2013	2013	Écart (\$)	Écart (%)
6		Réel ¹	R-3807-2012 ²		
6	Salaires et avantages sociaux	1 222 770	1 609 684	-386 914	-24,0%
7	Honoraires professionnels	104 782	133 047	-28 265	-21,2%
8	Assurances, taxes et permis	18 088	19 998	-1 910	-9,6%
9	Loyer	85 545	82 746	2 799	3,4%
10	Énergie	17 376	18 365	-989	-5,4%
11	Communications	9 614	14 080	-4 466	-31,7%
12	Locations-équipements	2 459	4 489	-2 030	-45,2%
13	Fournitures de bureau	12 216	17 753	-5 537	-31,2%
14	Entretien et services	48 032	67 136	-19 104	-28,5%
15	Formation Adm et Géologie/Réservoir	7 222	35 915	-28 693	-79,9%
16	Transport et hébergement	2 155	13 060	-10 905	-83,5%
17	Allocation automobile et location de véhicule	1 900	10 101	-8 201	-81,2%
18	Divers	13 190	21 324	-8 134	-38,1%
19	Amortissement ¹	23 482	27 700	-4 218	-15,2%
20	Total des dépenses d'exploitation	1 568 831	2 075 398	-506 567	-24,4%
21	Recharges aux autres sociétés ²	(53 849)	(199 445)	145 596	-73,0%
22	Recharge du commandité à Intragaz SEC	1 514 982	1 875 953	-360 971	-19,2%

23 Note 1 : Données auditées

24 Note 2 : Voir pièces Intragaz-1, Document 2, page 26, colonne 2, dossier tarifaire R-3807-2012

4 Pour l'exercice 2013, les recharges du commandité ont été de 1 514 982 \$
5 représentant 360 971 \$ de moins que ce qui avait été initialement prévu lors de
6 l'élaboration du dossier tarifaire R-3807-2012. Les dépenses totales du commandité
7 (avant de considérer les recharges aux autres sociétés) sont, quant à elles, de 1 568
8 831 \$, soit 506 567 \$ de moins que budgété.

9 Il est important de noter qu'Intragaz a passablement réduit ses activités dans les autres
10 sociétés du groupe Intragaz qui bénéficient des services du commandité. En effet,
11 Intragaz a pratiquement cessé toute activité dans Intragaz Énergie, société en
12 commandite et Intragaz U.S. Inc. En ce qui concerne Intragaz Exploration, société en
13 commandite, les activités sont réduites au minimum. Ceci a mené Intragaz à procéder
14 à une restructuration de ses effectifs ce qui a résulté en l'abolition du poste de directeur
15 géologie-réservoir. Ce département sera dorénavant sous la responsabilité du directeur
16 de l'exploitation. Il en résulte une réduction importante des dépenses du commandité et
17 des recharges moindres aux autres sociétés en commandite.

18 Vous trouverez ci-après les explications concernant les écarts les plus importants (plus
19 ou moins 10 % et 10 k\$ et plus) :

20

- 1 – **Salaires et avantages sociaux (386 914 \$)** : L'abolition du poste de directeur
2 géologie-réservoir constitue le principal écart de ce poste. L'écart favorable de ce
3 poste résulte aussi en partie de courus comptabilisés en 2012 qui étaient
4 surévalués et dont l'effet des ajustements s'est fait sentir en 2013.
- 5 – **Honoraires professionnels (28 265 \$)** : Au cours de l'exercice 2013, Intragaz n'a
6 utilisé que très peu de services professionnels par rapport à ce qu'elle avait budgété.
- 7 – **Entretien et services (19 104 \$)** : Intragaz comptabilise dans cette rubrique les frais
8 relatifs à l'entretien de ses équipements, tels les serveurs, ordinateurs de bureau ou
9 portables, copieurs, imprimantes, système téléphonique, logiciels, etc. Elle y
10 comptabilise aussi les services d'entretien ménager, contrat de services et
11 maintenance de toutes sortes. L'écart favorable de 19 104 \$ provient d'économies
12 diverses réalisées sur l'ensemble des dépenses de cette rubrique.
- 13 – **Formation et Administration et Géologie réservoir (28 693 \$)** : En 2013, Intragaz
14 n'a utilisé qu'une faible proportion de son budget de formation.
- 15 – **Transport et hébergement (10 905 \$)** : Il s'agit plutôt ici d'une reclassification de
16 dépenses dans les sociétés en commandite plutôt que d'une économie par rapport
17 au budget. En effet, Intragaz a adopté la pratique de comptabiliser les dépenses
18 directement dans la société en commandite qui bénéficie du déplacement.

19 **3. IMMOBILISATIONS**

20 Dans le dossier tarifaire 3807-2012, Intragaz avait évalué ses besoins en
21 immobilisations sur une période de 10 ans. Pour ce faire, elle avait été en mesure de
22 déterminer des dates prévues pour le remplacement de certains actifs, mais elle avait
23 dû aussi prévoir des immobilisations dont les dates d'acquisition étaient non
24 déterminées. Dans ce dernier cas, un montant de 3,5 M\$ en immobilisations avait été
25 réparti également sur la période de 10 ans couvrant l'application du tarif. Le montant
26 annuel estimé des acquisitions d'immobilisations pour la période de 2013 à 2022 était
27 de 506 500 \$¹ et représentait le coût moyen annuel des immobilisations pour la durée
28 d'application du tarif.

29 Pour l'année 2013, Intragaz n'a pas acquis d'immobilisations faisant partie de la
30 catégorie dont les dates étaient indéterminées. Pour la catégorie d'immobilisations dont
31 la date était prévue, Intragaz a investi 281 047 \$ par rapport au 240 000 \$ prévu.

¹ Référence Intragaz -1, Document 2, page 31 du dossier R-3807-2012

1 Le tableau 3 ci-après montre les acquisitions réelles de 2013 en comparaison des
2 prévisions du dossier R-3807-2012.

3

Tableau 3

Programme d'immobilisations				
Pour l'exercice financier 2013				
Sites combinés (\$)				
(1)	(2)	(3)	(4)	
4 Description	5 2013	6 2013		
	7 Réel ¹	8 R-3807-2012 ²	9 Écart	
10 Automatisation plan d'eau et modernisation	36 401	40 000	-3 599	
11 Rempl. serveurs et licences, ordinateurs	97 680	80 000	17 680	
12 Remplacement camions	64 187	70 000	-5 813	
13 Divers	19 797	50 000	-30 203	
14 Travaux en cours (Projet Pointe-du-Lac)	62 982		62 982	
15 Total des immobilisations	<u>281 047</u>	<u>240 000</u>	<u>41 047</u>	

12 Note 1 : Données auditées

13 Note 2 : Voir pièces Intragaz-1, Document 2, page 31, colonne 4, dossier tarifaire R-3807-2012

4 4. CONCLUSION

5 Intragaz souhaite que ce rapport puisse permettre de fournir à la Régie les informations
6 pertinentes au suivi du dossier d'Intragaz. L'exercice financier 2013 est une année au
7 cours de laquelle les nouveaux Tarifs (E-6 et E-7) ne se sont appliqués que pendant 8
8 mois. En revanche, à l'exception de la dépense de transport de gaz qui ne figure pas
9 dans les tarifs à compter du 1^{er} mai 2013, l'ensemble des autres dépenses et
10 investissements en capital demeurent comparables.

11 De façon plus globale, il nous apparaît important de rappeler que les tarifs d'Intragaz
12 établis dans le cadre du dossier tarifaire R-3807-2012 portent sur une période de 10
13 ans et qu'il importe de tenir compte de cette perspective en analysant les résultats
14 d'une seule année. Nous sommes d'avis que c'est seulement en cumulant plusieurs
15 années que nous pourrions mieux comparer les hypothèses utilisées dans le cadre de
16 l'élaboration de la cause tarifaire avec la réalité.

17 Finalement, Intragaz sera en mesure de soumettre annuellement son rapport annuel en
18 avril, soit après que les résultats de l'année aient été audités, et que les états financiers
19 aient été approuvés par son conseil d'administration.